



Cette association a été créée pour la liberté de choisir, la liberté d'être.

Enfin une association qui défend le droit pour les patrons de café, bar-tabac, hôtel, restaurant, discothèque de déclarer leur établissement fumeur ou non-fumeur comme c'est le cas en Espagne et dans la plupart des länder en Allemagne.

Janvier 2008 :

Jacques Martinat : 23 jours de grève de la faim
Joël Lailler : 25 jours de grève de la faim
Tonio Obinu : marche sur Paris

Novembre 2008 / Janvier 2009 :

Emmanuel Galante : 26 et 19 jours de grève de la faim.
Chacun d'eux s'est battu pour un aménagement du décret anti-tabac.

Le 27 janvier 2009 :

Lors d'un rassemblement de soutien à Emmanuel Galante, les statuts de l'association Restons Libres ont été déposés à la Préfecture de Châlons-en-Champagne ainsi que plus de 12.000 signatures de pétitions demandant l'aménagement du décret.

La situation est grave !

En 2008, **6 567** hôtels, cafés et restaurants, ont fermé en France (Source : Euler Hermès SFAC) et la situation va empirer au cours des prochains mois.

Ce décret interdit aux professionnels d'exercer leur métier librement.

Il constitue une discrimination inacceptable envers les fumeurs qui n'ont plus accès aux lieux de convivialité que sont les cafés.

Professionnels ou particuliers, citoyens fumeurs ou non-fumeurs, vous êtes nombreux à être mécontents du décret en France.

Unissons-nous pour la défense des libertés et la préservation des lieux de convivialité, symboles de notre culture.
Pour fonctionner, l'association a besoin de votre soutien financier.

Adhérez et participez...

Association Restons Libres
21, Chemin du Mont Bernard
51000 Châlons-en-Champagne

Bureau :

Président : **Tonio Obinu**
Vice-Président : **Bernard Falaise**
Trésorier : **Jacques Martinat**
Secrétaire : **Jean-Marc Dauné**

Contacts :

Tonio Obinu :06 62 44 62 57
Jean-Marc Dauné :06 76 58 06 38
Mail : restonslibres.assoc@gmail.com
Site : www.noslibertes.org

Cette association n'a pas pour but de faire l'apologie du tabac, ni d'une marque de cigarette quelconque.



Bulletin d'adhésion

Nom :
Prénom :
Particulier* Professionnel*
Si vous êtes professionnel :
Type et Nom de votre établissement :
.....
Adresse complète : n° et rue
.....
CP et Ville :
Tél :
Portable :
E mail :

Adhère à l'Association Restons Libres

Professionnel : 20 €

Particulier : 5 €

Membre bienfaiteur :

Chèque à l'ordre de :

l'Association Restons Libres à retourner avec ce bulletin à l'adresse suivante :

Association Restons Libres
21, Chemin du Mont Bernard
51000 Châlons-en-Champagne

Contacts :
Tonio Obinu :06 62 44 62 57
Jean-Marc Dauné :06 76 58 06 38
Mail : restonslibres.assoc@gmail.com
Site : www.noslibertes.org

* Rayer la mention inutile